

Conseil d'École n°2, 2020-2021

Mardi 2 mars 2020 à 18h15

Pour des raisons sanitaires, le conseil d'école a eu lieu exclusivement en distanciel et sera concentré sur l'essentiel. La modalité « à distance » compliquant les échanges.

1 Présentation et tour de table des présents

- Parents d'élèves :
 - Emmanuel BOUTHENOT (papa de Théobald en CP)
 - Emmanuelle CORDEROCK (maman d'Emy en CE2 et Jeanne en MS)
 - Nicolas JANAUD (papa de Samuel en CP)
 - Aurélie ESPES (maman de Léane en PS)
- Enseignant(e)s :
 - Jennifer FERNANDES (GS et CE2)
 - Astrid LE ROY (PS et MS)
 - Sébastien LESCOURRET (CM1 et CM2)
 - Eddy VIARD (CP et CE1)
- ATSEM :
 - Sandrine GIGLIO (PS et MS)
- Mairie :
 - Pascal MODET (Maire)
 - Nathalie MODET (élue aux affaires scolaires) – en distanciel
 - Micheline TREVAUX (élue aux affaires scolaires)
 - Bastien MURA (élu aux affaires scolaires)

2 Bilan des effectifs

2.1 Présentation de l'évolution des effectifs

Maternelles	
PS	12
MS	8
GS	15
Élémentaires	
CP	14
CE1	12
CE2	8

CM1	10
CM2	10
Total	89

Depuis le dernier Conseil d'École, 2 élèves de plus à l'école (élèves anglophones).

2.2 Projection pour 2021

L'année prochaine, 10 départs et a priori 14 entrées (11 PS, 1 MS et 1 CE1).

Maternelles	
PS	11
MS	13
GS	8
Élémentaires	
CP	15
CE1	15
CE2	12
CM1	8
CM2	10
Total	92

En conservant la configuration actuelle des classes, la classe de CP/CE1 serait à 30 élèves alors que l'effectif maximal est de 24 et que l'effectif actuel est de 27. Une réflexion est en cours à ce sujet.

3 Domaine pédagogique : projets pédagogiques et projet d'école

3.1 Dispositifs pédagogiques : APS, Évaluations CP, POTS (Projet d'Organisation du Temps Scolaire), AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap), suivi des élèves à profil particulier et en difficultés, ...

3.1.1 Bilan CP

L'effet confinement s'est bien résorbé pour les CP. Ils sont plutôt bien situés en général. C'est une réussite collective.

Il n'y a pas d'éléments permettant une comparaison avec les autres écoles de la circonscription pour l'instant.

3.1.2 Projet d'Organisation du Temps Scolaire

Les horaires des CM ont été modifiés (avec accord de l'IEN, Inspection de l'Éducation Nationale) pour s'adapter à la nouvelle organisation de la cantine. Ils ont cours de 8h30 à 12h30 avec deux pauses dans la matinée (avec la possibilité de prendre une collation jusqu'à 11h30).

Pour l'instant pas de fatigue particulière ressentie par les CM avec ce nouvel horaire. Sébastien trouve que c'est mieux car cela lui permet d'avoir une meilleure concentration des CM le matin, il adapte la répartition des matières en fonction : matières qui nécessitent le plus de concentration le matin, le reste l'après-midi.

Les CM déjeunent à 13h30, mais pour l'instant ils ne s'en plaignent pas.

En revanche, il y'a un problème pour placer les APC des CM : Sébastien ne peut plus le faire entre 12h et 14h car le temps total de cours dépasserait les 4 heures (ce qui est interdit). Sébastien doit assurer deux fois 30 min d'APC par semaine + l'aide aux devoirs le soir, il réfléchit donc à une organisation permettant d'englober le tout en respectant les heures maximales imposées.

3.1.3 Le RASED

Pour rappel, le RASED est le Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en difficulté.

L'année prochaine, 3 élèves de CM2 seront orientés en Ulysse ou collège SEGPA (ce sont des élèves qui sont déjà suivis depuis un moment).

Toutes classes confondues, concerne 6 à 7 élèves, soit un peu de moins de 10% des effectifs.

L'intervenante (Céline) intervient deux fois 10 heures avec les CM2. Elle dispose de 4 heures supplémentaires pouvant être utilisées pour les autres classes. Ces heures sont utilisées pour les CP-CE1. Eddy commence à constater les bénéfices de cette aide qui a été mise en place deux semaines avant les dernières vacances.

3.2 Projet d'École et de cycles ; actions à l'échelle de l'école

Le projet d'école se poursuit, accompagné par l'IEN puisqu'une évaluation de l'école a lieu cette année.

A ce sujet, la synthèse de l'IEN n'a pas encore été reçue (il était prévu de la recevoir mi-mars).

L'IEN accompagnera ensuite l'école pour la mise en place des grands axes du projet d'école.

L'accent sera mis sur des projets inter-cycles pour développer les mathématiques et le français (étude de la langue et du lexique) . Ils feront l'objet de conseils de cycles.

Autres projets à l'étude :

- Chorale d'école ;
- Jardin partagé (à l'initiative de la mairie).

Par ailleurs, Sébastien indique que la communication entre l'école et collège est difficile actuellement. Quelques initiatives ont été lancées mais cela reste compliqué de travailler avec le collège.

Certains professeurs sont partants pour travailler avec l'école (notamment des professeurs de physique pour le projet robotique et de français pour le rallye lecture).

Il y a 3-4 ans il a été possible de travailler ensemble sur le programme de sciences (répartition du programme entre les différents cycles). C'est plus compliqué pour les maths et le français, même si ça commence à se débloquer pour le français.

Depuis la crise sanitaire, il n'y plus aucun échange.

En principe des réunions entre le collège et les écoles doivent être organisées pour échanger sur les élèves, mais rien depuis 3 ans (à cause de la canicule la première année, la modification de la date du brevet la deuxième année et la Covid l'année dernière).

3.3 Projets des classes

3.3.1 PS/MS

- Prévision d'assister à des mini concerts sur le thème du petit Chaperon Rouge, mais cela a été repoussé puis annulé (idem GS/CE2) ;
- Deux parents musiciens sont venus présenter leurs instruments ;
- Le [Festival entre deux rêves](#) à la fin du mois de mars (qui aura lieu dans toutes les classes pour cause de COVID) ;
- Étude de contes en classe (Le petit Chaperon Rouge, Boucle d'or et les 3 Petits Cochons).

3.3.2 CP/CE1

- Mise en avant de la musique et des arts plastiques ;
- Production d'écrits à partir de poésies pour les mettre ensuite en chants ;
- Musique : travail sur la technique du canon avec des chants en anglais (ce qui a plutôt bien fonctionné) ;
- Création d'élasticophones et introduction aux percussions corporelles ;
- Recyclage de vieux objets pour créer des personnages et structures sculptées autour de l'univers de [Christian Voltz](#).

3.3.3 GS/CE2

- Avant les vacances de Noël, intervention de deux parents d'élèves musiciens ;

- Prévvision d'assister à des mini concerts sur le thème du petit Chaperon Rouge, mais cela a été repoussé puis annulé (idem PS/MS)
- Espoir de visite d'un château si les visites en journées sont ouvertes pour les scolaires ;
- (CE2) Mise en voix d'un album (après écoutes de podcasts et productions d'écrits) sous forme d'émission de radio (avec enregistrement par un parent Ingénieur du son, merci à Thibault, le papa de Basile) ;
- (CE2) Travail sur le thème du roman policier avec organisation d'enquêtes dans la classe ;
- Les élèves ont des correspondants avec des élèves de Camblanes et Meynac (classe mixte CP/CE2 également).

3.3.4 CM1/CM2

- Participation aux « Champions de la lecture » ;
- La rencontre robotique serait maintenue (cela dépendra de l'évolution de la situation sanitaire) ;
- Travail autour de la création d'une ludothèque dans l'école : les élèves pourront emprunter des jeux et les CM auront la charge de gérer les prêts. Ils rencontreront du personnel de ludothèques pour échanger avec eux.

4 L'établissement : Aspects financiers, fonctionnels, matériels et de sécurité

4.1 Proposition de financement pour la caisse des Écoles

Pour rappel, la caisse des écoles est un établissement public communal, qui s'occupe de tout ce qui touche au financement de l'école dans tous les domaines (social, culturel, éducatif et sanitaire).

La municipalité assure les fonctions de comptable et elle est généralement son principal financeur. Le budget de la caisse des écoles est voté par son comité d'administration composé du maire, de 3 élus du conseil municipal, le directeur de l'école et des représentants des parent d'élèves.

La réunion pour le vote du budget de la caisse des écoles est prévue lors de la première quinzaine d'avril. Ce sera le moment de l'approbation des comptes de l'année passée et de voter le budget de l'année à venir.

Comme chaque année, le directeur présente son projet de financement de la caisse des écoles qui est composé comme suit (à la demande de la municipalité, il est large avec un objectif de plusieurs années) :

Axes Majeurs		
<i>Domine d'équipement</i>	<i>Estimation</i>	<i>Priorité</i>
Manuels numériques professeurs	2324€	Haute
Mobilier de classes et Direction	1500€	Haute

Axes Majeurs		
Projets d'équipement en bureaux simples	6000€	Basse
Projet d'équipement EPS	4000€	Basse
Matériel Pédagogique complémentaires (sciences et maternelle)	1300€	Haute
Bibliothèque et Littérature	2000€	Haute
TOTAL	15034€	

Axe Optionnel		
<i>Domine d'équipement</i>	<i>Estimation</i>	<i>Priorité</i>
Dernière tranche du projet numérique	10000€	Si financement

4.1.1 Manuels numériques des professeurs

Il s'agit de combler les manques concernant les domaines d'enseignement encore trop peu couverts en ressources pédagogiques (devis réalisé chez [JOCATOP](#))

4.1.2 Mobilier de classes et direction

- Meuble de rangement type étagère ;
- Tapis pédagogique pour activités au sol ;
- Support d'affichage en liège de 8m² (pour 2 classes) ;
- Meuble bibliothèque ;
- Meuble de rangement pour archivage.

Il est à noter que l'entreprise dans laquelle travaille un parent d'élève, Emmanuel, (le papa de Théobald) a fait don à l'école et à la mairie de 12 chaises de réunion, 6 chaises de bureaux à roulettes, 3 grands bureaux, 2 tables et une douzaine d'armoires métallique de rangements qui pourront être utilisées pour combler / remplacer le mobilier évoqué ci dessus.

Un grand merci à Céline, la maman de Théobald (CP), Bastien, le papa de Lison (CP), Thibault, le papa de Basile (GS) pour leurs bras lors du déménagement et surtout à Mourad, le papa de Ania (CM2), pour ses bras et son camion pour le transport.

4.1.3 Équipement en bureaux simples

A destination des élèves de CP, CE1 et CE2 (42). Actuellement, il y a 12 postes, il en manquerait 30 (chaque poste est composé d'un bureau ajustable, un casier et d'une chaise adaptée).

L'idée serait de financer le reste (20) sur le budget suivant.

4.1.4 Équipement EPS

Renouvellement de la demande d'équipement formulé lors du précédent budget de la caisse des écoles. Matériel pauvre et vieillissant (plus de 6 ans) : plots, chasubles, filets, tapis, etc.

4.1.5 Matériel pédagogique

Pour compléter l'équipement des classes en matériel de manipulation. Il s'agit de matériel pérenne en compléments des matériels scolaires habituels (cahier, fournitures, ...).

Pour les sciences et mathématiques : cubes de numération, balance, microscope, électricité, abaques et bouliers.

Pour la maternelle : garage, puzzles, engrenages, etc.

4.1.6 Bibliothèque et littérature

Le manque de ressources en littérature a été évoqué à plusieurs reprises en conseil d'école, cette enveloppe permettrait de combler ce manque et échelonné sur plusieurs années.

A noté qu'il pourrait être financé en tout ou partie par le plan bibliothèque (dotation de 1500 € de l'éducation Nationale dédié à cet usage).

4.1.7 Axe Optionnel / Projet numérique

Poursuite de l'équipement numérique avec financement d'état, du département ou via un plan FEDER (Fond Européen).

- 2 Visionneuses numériques ;
- 1 mallette de tablettes numériques ;
- 3 enregistreurs numériques ;
- 6 souris sans fils pour les postes enseignants ;
- 1 ou 2 appareils photo numériques (+ stockage sur carte SD)

4.1.8 Rappel des dotations régulières

Le tableau suivant présente les dotations régulières (reconduites chaque année) couvrant les besoins en fournitures, sorties scolaires, culturelles et sportives.

Dotations régulières (pour 95 élèves estimés)		
<i>Domaine d'équipement</i>	<i>Part fixe ou par élève</i>	<i>Total</i>
Financement fournitures scolaires	35€ / élève	3325€
Financement fournitures direction et administration	250€	250€
Financement sorties (voyages, culture et rencontre EPS)	60€ / élève	5700€

Dotations régulières (pour 95 élèves estimés)		
Financement natation + transp. 1 classe (2 classes par an)	1750€	3500€
TOTAL	12775€	

4.1.9 Échange au sujet du budget

Lors de la présentation du projet financement par le directeur, la municipalité a tenu à rappeler d'une part que prenant en compte la période sanitaire actuelle, il n'y a pas eu de voyages ni sorties possibles, et qu'une diminution de ce budget est à prévoir. Les crédits pourraient être ré-orientés vers d'autres projets de l'école.

D'autre part, que l'année dernière 21000 € ont été investis dans le projet numérique (7000 € par une dotation de l'Éducation Nationale et 14000 € financés par la commune). En insistant sur l'effort important réalisé.

Les RPE saluent cet investissement nécessaire mais insistent sur le fait qu'il n'a fait que résorbé un manque d'investissement continu depuis plusieurs années sur le numérique. Il ne faudrait pas que cela empêche de continuer d'investir dans l'école sous peine de se retrouver en manque d'investissements sur d'autres sujets dans quelques années.

4.2 Point financier intermédiaire de la coopérative scolaire

A ce jour, la coopérative de l'école a en trésorerie 6450.05 € (dont 580 € de participation des familles en début d'année).

Un livre a été offert à chaque enfant pour Noël (pour un coût total de 671 €).

4.3 Sécurité : Exercice d'évacuation, PPMS, points de vigilance, ...

Sur ces sujets, Il n'y a peu d'évolution depuis le dernier Conseil d'École sauf le changement de la serrure de la porte à l'étage.

Cependant, le directeur attire notre attention sur les plans d'évacuations de l'école avec fuite qui impliquerait de traverser la D10 (ce qui rejoint la préoccupation constante de la vitesse du trafic automobile devant l'école).

4.4 Investissements matériels, équipement de l'école

4.5 Travaux et réparations

Les petits travaux sont habituellement gérés directement avec la mairie.

Les rideaux occultants dans la classe des GS/CE2 ont été réparés / changés.

Cependant, la municipalité se pose la question de la réparation ou de la suppression de la fontaine en bas de l'escalier. Le directeur indique, qu'elle a des angles saillants, mais qu'elle reste très pratique l'été et évite aux enfants d'aller à l'étage pour boire (surtout entre 12h et 14h). La mairie va tâcher de la sécuriser à court terme. Son remplacement à moyen terme devra être envisagé.

5 Vie de l'école : de l'éducatif et le péri-éducatif

5.1 La pause méridienne, l'accueil périscolaire et la restauration scolaire

Sandrine explique que la nouvelle organisation (protocole Covid) implique de continuer d'attendre 14h pour mettre les PS à la sieste. Ils sont fatigués, mais ils s'occupent en attendant.

Avec les dernières pluies, des remontées d'eau sont constatées par le sol du préau (ce qui réduit son usage) :

- Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'infiltrations d'eau sur le bas du mur, eau qui ressort par le goudron. Des drains ont pourtant été posés au moment de la construction ;
- Monsieur le Maire indique qu'en cas de renouvellement fréquent il sera possible d'installer un caniveau naturel, mais il n'est pas certain que cela suffise à résoudre le problème ;
- Sébastien confirme que c'est la première fois que ce problème se rencontre de manière aussi intensive en 8 ans.

5.2 Actions des associations

L'OCCE, l'USEP et l'Asso des parents d'élèves sont globalement en dormance du fait des conditions sanitaires.

La marie met en avant sa proposition de jardin partagé (dans le terrain municipal à droite de la salle des fêtes). L'objectif est de permettre aux enfants de se réappropriier la terre avec à terme l'objectif de manger à la cantine leur propre production (légumes, herbes aromatiques, etc.).

Eddy (qui a déjà eu des expériences de ce type dans les précédentes écoles ou il a enseigné) indique qu'il serait intéressant de ne pas seulement impliquer l'école mais également l'APS. Monsieur le Maire précise qu'il aimerait que tout soit prêt avant la fin de l'année afin de pouvoir démarrer à la rentrée prochaine (il faudra très certainement des parents bénévoles pour que le projet aboutisse).

5.3 Commissions et groupes de travail

6 Questions diverses

Question des RPE : Du fait de la situation sanitaire, est-il possible d'organiser un moment entre les élèves de CM2 et leur enseignant pour aborder le sujet de l'entrée au collège, et ce afin de rassurer les élèves et leurs parents ?

Réponse de Sébastien : La visite du collège n'a pas pu se faire les trois dernières années. En revanche, le collège a organisé 3 visites virtuelles (les parents en ont été informés via le cahier).

Sébastien rappelle qu'il se tient à la disposition des parents et des élèves inquiets. Ils peuvent lui demander un rendez-vous et il les recevra pour échanger sur ces points. Il en parle régulièrement avec les élèves.

Au regard des questions et inquiétudes rapportées par les RPE, il abordera de nouveau le sujet avec les CM.

Pour les questions relatives au bus conduisant les élèves de Baurech au collège, l'ensemble des informations seront communiquées au moment de l'inscription au collège (les premiers vœux se feront dans le courant du mois d'avril).

Si des angoisses persistent, Sébastien conseille de :

- Prendre rendez-vous avec lui, il se tient à la disposition des parents et des élèves ;
- Amener l'enfant aux alentours du collège pour qu'il se familiarise avec les lieux ;
- Prendre le bus 501 une fois avec l'enfant pour qu'il découvre un transport en bus autre

que le bus scolaire de la piscine (Il envisage de pouvoir prendre le bus avec les enfants, mais tant que la situation sanitaire n'évolue pas cela sera difficile).

Question des RPE : Les APC vont ils reprendre ?

Réponse de l'école : A l'exception des CM (cf. l'explication donnée au 3.1.2), les APC continuent de se dérouler. Jennifer précise qu'elle organise les APC de 13h20 à 13h50 mais que créneaux n'ont pas pu se dérouler par manque de temps.

Question des RPE : Les test salivaires vont ils avoir lieu ?

Réponse du directeur : Le directeur explique n'avoir reçu aucune information à ce sujet. L'école de Baurech n'est pas concernée pour l'instant.

Il a pu être indiqué qu'il appartiendrait à l'équipe enseignante de réaliser ces tests : Le directeur explique qu'à ce jour ils n'ont reçu aucune formation en ce sens.

Certains parents ont d'ores-et-déjà informé le directeur par courriel qu'ils s'opposent à ce qu'un test salivaire soit pratiqué sur leur enfant.

Précisions des élus : Madame Modet (enseignante au collège de Cadillac) explique que les tests viennent d'être effectués au collège de CADILLAC. Ils en ont été informés seulement une semaine avant. Un formulaire d'autorisation a été envoyé aux parents avant. Ce ne sont pas les professeurs qui ont réalisé les tests.

Question des RPE : Y a t'il des avancées sur le problème récurrent de la vitesse de circulation devant l'école ?

Réponse du maire : Monsieur le Maire a échangé avec le département au sujet des feux pédagogiques. Le département demande aux communes qui souhaitent faire le test de faire plusieurs études avant la pose. Le département a communiqué à la mairie plusieurs contacts pour effectuer une étude. Le coût d'une étude est d'environ 100000 €.

Dans l'attente d'une évolution sur ce point, la mairie a commandé des panneaux passages piétons avec des feux lumineux clignotants. Pour attirer davantage l'attention des conducteurs, ils ont demandé à ce que les feux lumineux soient de couleur bleue.

Le département a effectué une étude pour connaître la vitesse moyenne de circulation qui est d'environ 51 km/h (alors que la zone est actuellement limitée à 30 km/h). Pour réduire davantage la vitesse, la mairie a pour projet de faire un rétrécissement de voirie lors de l'aménagement de l'entrée du bourg (type « haricot »).

Question des RPE : Y a t'il des avancées sur le paiement de la cantine en ligne ?

Réponse des élus : Madame Trévaux indique qu'ils se sont renseignés depuis le dernier Conseil d'École. La Mairie va s'équiper d'une signature électronique et réfléchit à un système qui permettrait aux parents de procéder à un règlement dématérialisé tout en conservant leur habitude d'alimenter le compte « cantine » de l'enfant à l'avance.

Dans tous les cas, ce sera mis en place car la mairie n'aura bientôt plus le droit de conserver des espèces.

Question des RPE : Est-il possible d'envisager une kermesse en extérieur pour la fin d'année afin d'éviter un deuxième année sans fête à l'école ?

Réponse du directeur : La réflexion est en cours mais elle sera évidemment dépendante de l'évolution du contexte sanitaire.

7 Les représentants des parents d'élèves de l'école de Baurech

Titulaires	
Emmanuel BOUTHENOT (Papa de Théobald en CP) 06 17 29 01 91 rpe@openics.org	Nicolas JANAUD (Papa de Samuel en CP) 06 63 92 48 48 nicolas.janaud@gmail.com
Emmanuelle CORDEROCK (Maman de Emy en CE2 et de Jeanne en MS) 06 09 95 57 55 maya6681@hotmail.fr	Sabrina TEXANDIER (Maman de Elléa en CP) 06 15 37 96 05 s.texandier@acoa33.com
Suppléants	
Aurélié ESPES (Maman de Léane en PS) 06 22 09 01 06 aurelie.espes@gmail.com	Yasmine FORT (Maman de Swan en CM1 et Nell en GS) 06 27 26 87 86 yasmine.fort1@ac-bordeaux.fr

Merci à tous pour le temps de lecture consacré à ce compte-rendu.

N'hésitez pas à visiter le site de vos représentants des parents d'élèves <https://rpe-baurech.fr/>. Vous y trouverez les précédents compte rendus, des informations sur l'école et un formulaire pour nous contacter si vous souhaitez plus d'informations.